



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/679
25 octobre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 29 de l'ordre du jour

CÉLÉBRATION DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 23 octobre 1995, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration en faveur de la coopération mondiale que 16 chefs d'État ou de gouvernement ont publiée à New York, le 23 octobre 1995.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 29 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Peter OSVALD

Annexe

DÉCLARATION DE 16 CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT
EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION MONDIALE

Nous, chefs d'État ou de gouvernement de l'Afrique du Sud, de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irlande, de la Jamaïque, du Japon, du Mexique, des Pays-Bas, de la République de Corée, de la République tchèque et de la Suède, nous sommes réunis à New York à la veille du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies afin de réaffirmer notre attachement inébranlable à la coopération multilatérale au niveau mondial. Nous nous associons pour formuler la déclaration ci-après.

1. Chaque jour, dans le monde, de nouvelles menaces contre la sécurité et l'aggravation des déséquilibres économiques, démographiques, écologiques et sociaux causent de nouvelles souffrances. La coopération mondiale est indispensable à la survie de l'humanité. Il nous faut investir aujourd'hui dans notre avenir si nous voulons être en mesure de prévenir des catastrophes demain. Si nous n'agissons pas rapidement et avec audace dès maintenant, de nouvelles misères s'abattront sur nous et sur les générations futures.

2. Le 24 octobre 1995, nous célébrerons le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et de sa Charte. Cependant, cette célébration sera vide de sens si les pays ne saisissent pas l'occasion qu'elle constitue pour renouveler leur engagement de modifier et d'adapter le système mondial de coopération multilatérale. Nous représentons de petits et grands pays de tous les continents, divers par leurs confessions, leur patrimoine culturel et leurs traditions, leurs niveaux de développement économique et leurs modes d'organisation sociale. Nos expériences respectives nous ont conduits à la même conclusion : nous devons résolument coopérer à l'échelle mondiale au service de la paix et du progrès. Nous nous refusons à apporter des solutions unilatérales à des problèmes de portée mondiale.

3. Pendant 50 ans, l'ONU a été le plus important des instruments collectifs dont disposait la communauté internationale pour maintenir la paix et la sécurité et pour promouvoir la justice, l'équité et le développement. Cependant, celle-ci doit aller beaucoup plus loin pour répondre aux besoins et aspirations de la population mondiale et doit modifier, adapter l'Organisation de façon qu'elle puisse faire face à de nouvelles difficultés et tirer parti des nouvelles possibilités qui s'offrent à elle. L'ONU ne pouvant faire davantage que ce que ses États Membres lui permettent de faire, ces derniers doivent désormais, pour utiliser ses immenses possibilités, lui donner une nouvelle éthique, lui insuffler de nouvelles forces et lui fixer de nouveaux objectifs.

4. Nous nous félicitons de la nouvelle tendance, qui s'affirme dans le monde entier, à coopérer à l'échelon régional. Un régionalisme ouvert peut être favorable à la coopération mondiale, mais non s'y substituer. L'ONU doit devenir une instance de coopération active entre tous les peuples qui composent notre civilisation mondiale.

5. Nous pensons que la civilisation mondiale d'aujourd'hui ne pourra remplir ses promesses que si nous parvenons à comprendre son caractère pluriculturel et multipolaire. La coopération doit être fondée sur un partenariat véritablement égalitaire. Nous devons nous attaquer aux causes profondes de la misère humaine. La solidarité sociale doit prévaloir sur l'aliénation et sur le recours à la violence et au terrorisme. Nous devons répondre en toute priorité aux besoins des plus vulnérables. Nous voulons prévenir les conflits et promouvoir l'égalité politique et économique entre les peuples et les pays. Nous sommes tous fermement attachés aux principes de la démocratie ainsi qu'au respect du pluralisme au sein de la communauté internationale.

6. Nous soulignons qu'il importe de réformer le système des Nations Unies, en particulier dans les quatre domaines cruciaux ci-après :

a) L'ONU doit pouvoir disposer de moyens beaucoup plus importants de prévenir les conflits et d'assurer la sécurité. Elle doit être en mesure de prévoir et de prévenir les crises, de maîtriser plus rapidement les explosions de violence et de résoudre efficacement les crises qui éclatent;

b) Il faut réformer le système économique multilatéral et renforcer le partenariat que l'ONU a établi avec d'autres organisations si l'on veut que tous les pays puissent s'intégrer avec profit dans l'économie mondiale. C'est l'unique moyen de promouvoir une croissance et une intégration économiques accrues, de favoriser le développement durable, d'éliminer la pauvreté et de réduire les inégalités. Il faut réexaminer et renforcer le rôle et le mandat des organes économiques et sociaux de l'ONU;

c) L'ONU doit oeuvrer en faveur d'un monde démocratique où les individus soient en mesure de déterminer leur avenir, où les droits de l'homme et les libertés fondamentales soient respectés. L'ONU doit s'attacher à favoriser le développement et le respect du droit international;

d) L'ONU doit devenir une organisation plus efficace et plus représentative. Elle doit pouvoir disposer de ressources financières suffisantes. Tous les pays sont tenus de s'acquitter de leurs contributions intégralement et en temps voulu.

7. Le cinquantième anniversaire de l'ONU offre une occasion unique qu'il nous faut absolument saisir. Déjà, des réformes sont en cours à l'intérieur du système des Nations Unies, sous l'impulsion des États Membres et du Secrétaire général, en particulier. Les grandes conférences des Nations Unies qui se sont tenues récemment ont fait considérablement progresser le consensus sur ce qu'il convient de faire et fixer un ordre du jour très complet. Des propositions indépendantes et constructives ont également été avancées à l'extérieur du système des Nations Unies. Tous ces efforts n'auront d'utilité qu'autant qu'ils permettront de faire avancer les choses dans les quatre domaines susmentionnés.

8. Nous utiliserons notre influence politique pour que les efforts d'adaptation et de renforcement du système des Nations Unies soient rapidement suivis de résultats concrets. Nous voulons susciter un large appui à l'amélioration du système mondial de coopération multilatérale, fondé sur la volonté politique renouvelée de tous les États Membres ainsi que sur la force et

la détermination des organisations de la société civile fortes de leur indépendance. Nous prendrons une part active à l'examen des moyens de favoriser le déclenchement du processus de réforme. Nous continuerons à nous consulter mutuellement et à consulter d'autres membres de l'Organisation, afin de savoir dans quelle mesure il est possible de se fixer un cadre de travail et un calendrier pour réaliser les changements nécessaires.
